



A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DU SITE DU VIEUX PORNICHET
ET DE SON ANCIEN PORT

Monsieur le Maire de PORNICHET

OBJET : Aménagement de la pointe du Bec

A Pornichet 7 Février 2013

Monsieur le Maire,

Les travaux du complexe hôtelier et de thalasso des Tourelles devant se terminer d'ici à l'été prochain, nous souhaitons par la présente vous rappeler les engagements pris à plusieurs reprises concernant la rénovation de la voirie de la pointe du Bec

Cette rénovation, suspendue depuis plusieurs années à la requalification du site du château des Tourelles, est attendue avec beaucoup d'impatience par l'ensemble des riverains qui ont notamment su prendre leur mal en patience pendant toute la durée des travaux.

Le processus de dégradation continue de la chaussée s'est naturellement accentué pendant ces travaux en conjonction avec un hiver particulièrement pluvieux.

Aussi nous vous demandons de solliciter vos services afin d'organiser une réunion d'information et de consultation avec les riverains et nous mêmes, ayant pour objet de nous donner de la visibilité sur les options techniques d'aménagement et sur le planning de réalisation.

Nous vous rappelons ci-dessous nos principales demandes :

- Limitation de la vitesse pour un meilleur partage de la voirie entre les différents utilisateurs (Zone à 30, voire à 20 compte- tenu du caractère spécifique de la Pointe comme aboutissement du chemin côtier)
- Incitation forte à respecter le stationnement d'un seul côté de la voirie (création d'une voie piétonne ou cyclable sur le côté droit de la chaussée,)
- Sécurisation des croisements
- Requalification de l'écoulement des eaux pluviales (pente et évacuation par le milieu de la chaussée)
- Maintien d'une zone fleurie devant les habitations
- Examen du maintien de la circulation à double sens au début de l'avenue Léon DUBAS, comme actuellement, afin d'éviter la circulation journalière des voitures et camions de service desservant le château des Tourelles.

Par ailleurs le plateau piétonnier desservant l'entrée de la thalasso côté plage mérite une attention toute particulière, et nous souhaitons que son futur réaménagement fasse l'objet d'une concertation avec les riverains.

Bien entendu quelques aménagements, nécessaires, seront demandés par M. PHELIPPEAU. Ceux ci devront être réalisés dans le maintien et le respect du caractère sauvage et familial de ce site inscrit, à sauvegarder.

A ce propos, nous ne doutons pas que M.PHELIPPEAU aura, lui aussi, à cœur de voir embellir l'accès au Centre que ce soit par l'Avenue Léon DUBAS ou depuis le plateau piétonnier en bordure de plage. Les souhaits de ce dernier pourraient d'ailleurs faire l'objet d'une discussion commune afin que nos priorités soient convergentes pour une mise en valeur de cet espace côtier.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Alain LAUNAY

Président de l'APSVP

Copie : JP PHELIPPEAU

ASSOCIATION LOI 1901 – n° 4143 Créée en 1968 – Agréée Urbanisme 126
Siège ESPACE CAMILLE FLAMMARION 7, Bd de la République – 44380 PORNICHEZ – Tel : 09/53/84/42/10
Adresse mail : assoapsvp@gmail.com Site internet : <http://www.apsvp.fr>